



### Editorial

Chers toutes et tous,

Les beaux jours sont enfin arrivés et, avec eux, la levée du couvre-feu.

Nous pouvons enfin nous rencontrer en chair et en os et c'est ce que nous avons pu faire lors de la matinée de ramarchage et de la randonnée. C'est ce que nous poursuivrons à la rentrée avec une journée citoyenne où nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Vous pourrez découvrir, dans ce nouveau bulletin, toutes les activités et projets de la commune ainsi que quelques nouveautés.

Le conseil municipal vous souhaite d'agréables vacances !

Au plaisir de vous croiser,

Mélanie Cosnier

## Première réunion du club de randonnée

Après le sondage réalisé auprès des habitants, ce **dimanche 13 juin**, par une matinée ensoleillée, plus de 20 personnes se sont retrouvées à 9 h à la salle du Val de Taude, pour participer à une randonnée pédestre organisée par Christine Homet et Valérie Bourasseau, habitantes de Souvigné... *Lire la suite page 3*



## Fête de l'école

Le **samedi 3 juillet** l'Association des Parents de l'École du Val de Taude et les enseignants ont organisé une fête afin de clore l'année scolaire dans la joie. Les parents proposaient des jeux tandis que les enseignants avaient préparé des danses et chants avec les élèves. Un **nouveau directeur** accueillera les familles et leurs enfants à la rentrée.



## Une sortie scolaire à ... Souvigné !

La classe des maternelles s'est rendue à pieds chez Mick et Roby Gewinner le **jeudi 24 juin** afin d'y faire de belles découvertes ! *Lire page 3*

## Matinée ramarchage

La municipalité a proposé une matinée de « ramarchage » - activité de marche et de ramassage des déchets - le **samedi 29 mai** dernier. Une douzaine de personnes ont répondu à l'invitation et ont ramassé **5 kg de déchets** tout en sillonnant les rues du village sous un agréable soleil.



## Une nouvelle secrétaire de mairie

Depuis fin mai, Émilie FIALDINI est notre nouvelle secrétaire de mairie. Passionnée par les chiffres, Émilie est titulaire d'un baccalauréat professionnel de gestion administrative. Nous lui souhaitons la **bienvenue** !

N° 3 - Juillet 2021 *Lettre d'information du Conseil Municipal*

Réalisation : Sandrine Vaidie, Frédérique Bourbier-Ribon, Adeline Beauplet et Émilie Martin

Directrice de publication : Mélanie Cosnier

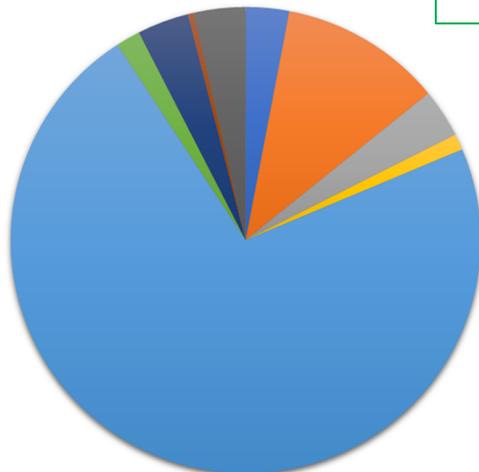
# Les actions du Conseil Municipal



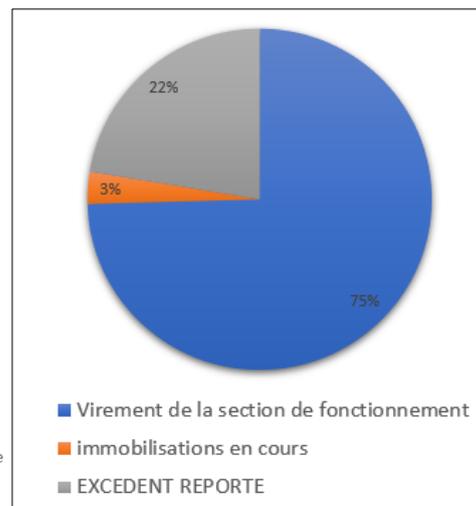
Dépenses d'investissement :  
268 211 €

## Le budget

Recettes d'investissement :  
268 211 €



■ Etudes  
■ Réserve enfouissement réseau  
■ Aménagement Plan d'eau  
■ Plantations sur la commune  
■ Travaux école/ mairie/ chaudière  
■ Matériel de bureau et matériel informatique  
■ Emprunts en euros (MAM)  
■ Dépôts et cautionnements reçus  
■ Avance Budget LOTISSEMENT



## Un agent communal dès janvier 2022

La création d'un poste d'adjoint technique a été validée lors du Conseil du 7 juin dernier. La société d'entretien des espaces verts coûtait 35 000 € par an à la commune. Cet agent effectuera toutes les tâches d'entretien des **espaces intérieurs et extérieurs** de la commune.



## Recherche d'une employée pour l'école

**Mme Valérie Desvages** qui travaillait à l'école depuis septembre 2017 nous quitte pour une reconversion professionnelle. Nous la remercions pour la qualité de son travail auprès de nos enfants qui ont apprécié son calme, sa discrétion et son sourire. Après une réorganisation des tâches du personnel chargé de la cantine, de la garderie, du ménage et de l'aide en maternelle, la commune crée **un poste de 13,13 heures hebdomadaires** (56 heures par mois). L'agent ne travaillera pas le mercredi ni pendant les vacances scolaires.

Le poste consiste à accompagner les enfants à **la cantine de 12h à 13h30** et à faire le **ménage** dans les classes de **16h30 à 19h le lundi, mardi, jeudi et vendredi**.

N'hésitez pas à transmettre l'information aux personnes susceptibles d'être intéressées. Pour toute information complémentaire, contacter la mairie.

## Samedi 4 Septembre 2021



Peindre, visser,  
bricoler,  
cuisiner...

Atelier pour les enfants dès 6 ans

Inscription à l'adresse  
[communication.souvigne@gmail.com](mailto:communication.souvigne@gmail.com)

ou par sms au 06 33 42 68 00

**Déjeuner offert à tous les participants**



*La municipalité organise une matinée d'entretien de la commune le samedi 4 septembre.  
Inscrivez-vous !*

# La vie des associations



## Dimanche 13 juin : première randonnée du club

Dans un esprit de bonne humeur et de découverte, nous avons tous pris la direction des lieux-dits **Bellevue** et **la Revariée**, traversé la ferme de **la Herverie**, franchi la Taude à gué, passé devant l'ancien **moulin de Bourreau**, pris le chemin de **la Davirée** et de **la Blinière**.

Après cette **boucle de 5 km**, de retour à la salle Val de Taude autour d'un verre de l'amitié, un temps d'échange et d'écoute en plein air nous a permis de nous exprimer afin de connaître les attentes des uns et des autres. Deux randonnées étaient organisées les 5 et 6 juillet.



Les objectifs et projets : ✓ Donner un second souffle à l'Association Animer Souvigné  
✓ Constituer un bureau : Président, trésorier, secrétaire.  
✓ Randonnée une fois par mois (avec différentes boucles : 5 km, 10 km, 15 km).  
✓ Tarif de l'adhésion : 10 € par an

Merci à Christine et Valérie, pour cette belle initiative ! Pour tout renseignement : 06 82 28 90 31 (Christine HOMET)

## Une statue du XVIIe siècle est de retour depuis le 10 juin

La statue représentant **la Vierge à l'enfant** était placée sous un petit auvent à l'entrée de la sacristie, au bout d'une allée de tilleuls, dans le jardin du presbytère.

Réalisée en terre modelée, elle fut évidée et coupée en 5 morceaux superposés avant d'être restaurée.

Lors de la séance du conseil municipal du **8 novembre 1976**, il est voté la mise en vente du presbytère, suite au départ à la retraite du prêtre desservant qui ne sera pas remplacé, le Père Bazin, moine de Solesmes. Suite à la vente du presbytère, la statue fut **déplacée dans la chapelle nord**, en l'église Saint Maurille. Ce déplacement causa de gros endommagements : l'enfant est brisé, le buste, la tête et un bras sont déposés dans une boîte à chaussures.



La sculpture avant sa restauration.

44 ans plus tard, dans les ateliers de conservation-restauration, Polychromie-oeuvres sculptées de **Mme Gouret, à Angers**, notre statue reprend vie. Seuls deux morceaux manquent à la statue : un bras et un petit morceau de la robe.

Le bloc de pierre taillée qui sert de socle a été trouvé dans la Taude. Il provient, vraisemblablement, d'un des piliers qui entouraient le portail de la cour de la mairie.

Les différentes périodes de reconstruction, de restauration de l'église et les nombreux troubles nationaux depuis le XIIe siècle n'ont laissé que très peu d'objets anciens.

L'Association avait envisagé une protection de cet objet au titre des monuments historiques qui est peu probable aujourd'hui. Lors de la restauration, il n'a rien été trouvé comme indice ou signature de son auteur. L'Association Patrimoine Culturel et Environnement de Souvigné-sur-Sarthe avait à cœur de restaurer cet objet. **Sauvegarder notre patrimoine, c'est permettre de garder notre histoire commune.**

Michelle SIMON, Présidente de l'Association Patrimoine de Souvigné

## Déambulation aux Guenaudières le 24 juin 2021 pour les classes de maternelle.

(par Mick Gewinner)

Une sortie récréative et pédagogique sur le terrain de **Mick et Roby Gewinner** a permis aux enfants accompagnés de plusieurs parents et même de quelques grands-parents de découvrir, au fil de sentiers tracés le long des haies et de la Taude, **la biodiversité**, particulièrement riche sur ce terrain, et les richesses offertes à nos cinq sens par la nature. La promenade était ainsi ponctuée de **rencontres**, animées par Benoit Marichal, instituteur et animateur de la ferme pédagogique de Bouère, Roby Gewinner, dans le rôle du **pêcheur**, Dominique Pelloin et Patrick Montron, pêcheurs de bois et pour **nettoyer la Taude** munis de leur araigne, ainsi que de **deux jeunes artistes** issus de l'école d'art de Rennes. Valentine Roze s'est chargée de l'atelier **SENTIR, GOÛTER**, invitant les enfants à humer les **plantes aromatiques** et à tester les tisanes préparées pour eux. Carla Bonavent de Boissieu avait préparé l'atelier **TERRE À CONTES**, que les enfants ont particulièrement apprécié : une histoire ponctuée de magnifiques repères dessinés par Carla, en forme d'invitation à **modeler des oiseaux pois** à les placer dans un vaste nid. Tous ont même pu partager le pique-nique sous le soleil ! Une action organisée par l'association Casa Olalarte.



*Rappel : tous les enfants nés en 2018 peuvent être scolarisés en septembre. Les inscriptions se font à la mairie avec les documents suivants : livret de famille et carnet de santé.*



## Service de transport



Si vous avez besoin d'être véhiculé ou si vous avez du temps pour aider les personnes à mobilité réduite, n'hésitez pas à contacter l'association Mobile.I.T. 72.

**MOBILE I.T. 72. CONTACT :**

Joël DAMOND

Téléphone : 06 38 94 98 09

Email : mobilite72@gmail.com

## INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL

Les agents du **Conservatoire Botanique National de Brest** sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées des communes du département de la Sarthe en vue d'exécuter les missions d'actualisation des connaissances de **la flore en Pays de la Loire**, dans le cadre de l'inventaire du patrimoine naturel. N'hésitez pas à leur demander la copie de l'arrêté préfectoral –dont vous trouverez un extrait ci-dessous- avant de les autoriser à entrer chez vous !

- Monsieur Fabien DORTEL,
- Madame Audrey DUPUY,
- Madame Cécile MESNAGE,
- Monsieur Julien GESLIN,
- Monsieur Hermann GUITTON,
- Monsieur Jean LEBAIL,
- Monsieur Guillaume THOMASSIN,

est autorisé, sous réserve des droits des tiers, à pénétrer dans les propriétés publiques et privées des communes du département de la Sarthe.

À cet effet, les personnes ci-dessus désignées pourront pénétrer dans les propriétés publiques et privées, closes ou non closes (à l'exception des locaux consacrés à l'habitation) et dans les bois soumis au régime forestier, à franchir les murs et autres clôtures et obstacles qui pourraient entraver leurs opérations, y implanter des mâts, piquets, bornes et repères, élaguer les arbres et les haies, effectuer tous relevés topographiques et autres travaux nécessaires à l'accomplissement de leur mission.



## Pas de lingettes dans les toilettes !

De nouveaux débordements ont été provoqués par les lingettes. Merci de ne plus les jeter dans les toilettes !

## Panneau lumineux

Jusqu'à présent le panneau était alimenté par des batteries et le fonctionnement actuel n'en permet pas une recharge suffisante. Pour garantir son alimentation et faciliter sa lisibilité, une étude sur le déplacement du panneau, à proximité des feux, est en cours.



## Nouveaux horaires

**Du lundi au vendredi :**

**9h / 11h45    14h / 17h45**

**Le Samedi :**

**9h / 11h45    13h / 16h45**

Ces nouvelles plages horaires concernent la période **du 5 juillet au 25 septembre**

## Mercredi 8 septembre : circulation perturbée dans le bourg

Route d'Angers, en face de l'école, en raison d'une intervention d'Enedis (changement d'appareil sur poteau haute tension)

## Horaires de la mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 **Fermeture le mercredi**

**Le samedi de 9h à 12h**

**Tel : 02 43 95 47 33**

<https://www.souvine-sur-sarthe.fr/>

